



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

***19162517*****Déposé / Reçu le****05 DEC. 2019****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 0648 800 435****Dénomination****(en entier) : BERLIN FABRIK****(en abrégé) :****Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Place de la Chapelle 17 à 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission gérante, nomination de gérante, nomination actionnaire,
décharge mandat**

La séance s'est ouverte à 16h00 sous la présidence de, Monsieur Théodoros Zagkas actuel gérant de la société BERLIN FABRIK SPRL

Première résolution :

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Theodoros Zagkas en tant que gérant et ce au 7 octobre 2019.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la nomination de Mairi Siomou qui est domicilié à Avenue Joseph Baeck 86 à Molenbeek-Saint-Jean en tant que gérante et ce au 7 octobre 2019.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale prend acte la nomination de Mme Polina Chatzi en tant qu'actionnaire avec 15% et ce au 7 octobre 2019.

Quatrième résolution :

Madame Wimmer est déchargée de l'ensemble de son mandat.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale prend acte la nomination de Mr Ntenis Chatzis en tant qu'actionnaire avec 70% et ce au 7 octobre 2019.

Les ordres du jour étant épuisés, la séance est levée à 16h30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Fait à Bruxelles, le 7 octobre 2019

Madame Mairi Siomou
Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/12/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).